



2024

A.S.B.L. Aide Alimentaire Jettoise Rapport d'activités



Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Epicerie Solidaire : Missions	5
2.1.	Aide alimentaire	5
2.1.1.	Nos bénéficiaires.....	5
2.1.2.	Accessibilité	6
2.1.3.	Fournisseurs	6
2.1.4.	Activité de lutte contre le gaspillage alimentaire – approvisionnement en invendus.....	7
2.1.4.1.	Delhaize	7
2.1.4.2.	Carrefour	8
2.1.4.3.	DREAM.....	8
2.1.4.4.	Les Capucines.....	9
2.1.4.5.	Intermarché	9
2.1.4.6.	Autres partenaires	10
2.1.5.	Redistribution des invendus au sein de l’Aide Alimentaire Jettoise.....	11
2.1.6.	LOCO	12
2.2.	Formation des travailleurs article 60	12
2.2.1.	Les collaborateurs	12
2.2.2.	Structure d’économie sociale mandatée en insertion	13
2.2.3.	Publics cibles	13
3.	Actions réalisées dans le cadre de l’Aide Alimentaire Jettoise.....	14
3.1.	Semaine d’information pour les seniors	14
3.2.	Petit déjeuner sain pour les élèves.....	14
3.3.	Articles de presse	14
4.	Perspectives 2025	16
5.	Conclusion	17
6.	La vie de l’épicerie solidaire en quelques photos.....	18
7.	Remerciements.....	22
8.	Organigramme de l’ASBL Aide Alimentaire Jettoise.....	23



1. Introduction

Si l'année 2023 a marqué un tournant en termes de changement et de transition, l'année 2024 s'impose comme celle de la consolidation des activités de notre épicerie solidaire. Elle a permis non seulement d'entamer et de finaliser plusieurs projets majeurs, mais également de renforcer notre mission, d'accroître notre visibilité et d'amplifier notre impact au service de nos bénéficiaires.

À titre d'exemple, nous avons entièrement retravaillé notre site internet pour le rendre plus visible et accessible aux visiteurs. Nous avons également considérablement augmenté le nombre de bénéficiaires aidés. Afin de respecter notre budget tout en poursuivant notre mission, nous avons revu le système de réduction appliqué à nos produits.

Aujourd'hui, tous nos bénéficiaires profitent d'un taux unique de réduction de 25 %, applicable uniquement sur les produits que nous achetons directement. En revanche, pour les autres produits, qu'ils soient alimentaires ou non alimentaires, les réductions peuvent atteindre entre 60 % et 75 %. Par ailleurs, notre gamme de produits s'est largement enrichie, grâce notamment à la recherche active de nouveaux partenaires. Cette démarche nous a permis d'élargir notre offre, de maintenir une qualité élevée et de réduire encore davantage les prix proposés.

Nous avons non seulement changé de partenaire dans le domaine des achats, mais également optimisé la gestion des invendus alimentaires. Cette combinaison nous a permis d'augmenter significativement le nombre de personnes aidées tout en renforçant notre soutien auprès des autres membres de notre réseau.

Concrètement, en 2024, nous avons accueilli une nouvelle association, L'Abordage, ainsi que l'école Notre-Dame de Lourdes. Grâce à ces partenariats, nous avons pu atteindre de nouvelles catégories de personnes en quête d'une aide alimentaire sur le territoire de Jette.

Enfin, notre gestion optimisée des invendus alimentaires nous permet aujourd'hui de dépasser les limites de notre réseau habituel et d'élargir notre impact au profit des bénéficiaires d'autres communes. Par exemple, nous collaborons désormais avec le CPAS d'Uccle, étendant ainsi notre action et notre soutien à d'autres communautés.

Aujourd'hui, notre ASBL se compose de six associations et d'une école, à savoir :

- **Le Centre d'Entraide de Jette (CEJ)** : Cette structure assure la distribution de colis alimentaires, organise des permanences sociales, gère une école de devoirs et administre un magasin social.
- **Restojet** : Un centre d'accueil de jour destiné aux personnes sans abri et/ou ayant besoin de guidance.
- **L'Ange Gardien** : Un restaurant social qui offre des repas à prix réduit aux personnes en difficulté.

- **La Croix-Rouge de Jette** : Cette antenne locale remplit plusieurs missions, dont la formation des jeunes aux gestes de premiers secours, la lutte contre l'isolement, l'organisation de tournées en rue pour venir en aide aux sans-abris, la gestion de prêts de matériel, ainsi que la mise en œuvre d'actions préventives et d'opérations d'urgence.
- **Cabajette** : Une épicerie solidaire qui offre des produits à des prix réduits pour soutenir les familles en difficulté.
- **L'Abordage** : Maison de quartier, L'Abordage œuvre pour la cohésion sociale, la cohabitation et l'insertion sociale. Ses missions incluent également la promotion de la santé et de la qualité de vie, le tout à travers une pédagogie active et participative.
- **L'école Notre-Dame de Lourdes** : La direction de cet établissement scolaire oriente des familles vers notre épicerie solidaire, leur permettant ainsi d'accéder à des produits essentiels à prix réduits.

Ces associations constituent le réseau de l'Aide Alimentaire Jettoise. Chaque association publiera son propre rapport d'activités. Dans ce document, seules les activités de notre épicerie solidaire seront présentées.



2. Epicerie Solidaire : Missions



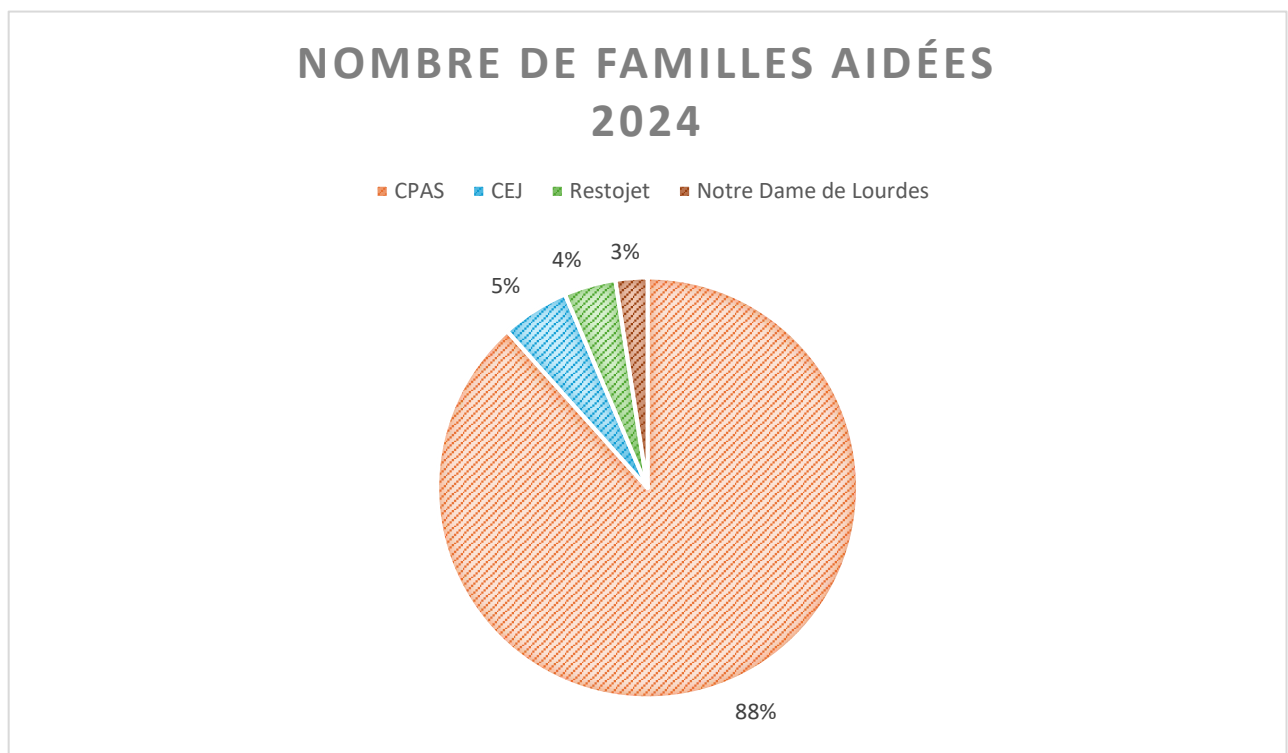
2.1. Aide alimentaire

2.1.1. Nos bénéficiaires

L'activité principale de notre épicerie solidaire repose sur la vente de produits alimentaires et non alimentaires, au prix le plus bas possible. Nos bénéficiaires nous sont envoyés par le CPAS de Jette, le Centre d'Entraide de Jette et le Restojet. Depuis 2024, la direction de l'école Notre-Dame de Lourdes nous adresse une dizaine de familles en difficulté, pour lesquelles l'accès à notre épicerie solidaire est sollicité.

Toutes les personnes qui bénéficient de nos services ont préalablement fait l'objet d'une enquête sociale réalisée par des professionnels.

En 2024, nous avons accueilli 327 familles, réparties comme suit :



2.1.2. Accessibilité

Depuis décembre 2023, notre épicerie solidaire est ouverte du mardi au vendredi, de 10h00 à 16h15.

Tous les lundis, notre équipe récupère les commandes auprès de notre partenaire, l'Intermarché de Jette. Nous évaluons nos besoins de manière hebdomadaire lors de nos simulations d'achats, ce qui nous permet de passer commande auprès des collaborateurs de l'Intermarché de manière précise et adaptée.

Par ailleurs, tous les jours de la semaine, à l'exception des samedis et dimanches, nos équipes récupèrent des invendus alimentaires auprès de nos enseignes partenaires. Cette collecte s'effectue en fin de journée pour permettre à nos partenaires de préparer les invendus du jour.

Comme les années précédentes, nous travaillons à rendre notre épicerie solidaire plus conviviale. Nous continuons à offrir du café, du thé, du jus d'orange et de la soupe à moindre coût. L'objectif est d'offrir à nos bénéficiaires un espace chaleureux où ils peuvent tisser ou recréer des liens sociaux et ainsi favoriser les échanges.

En 2025, nous continuerons à promouvoir cette initiative pour que notre épicerie solidaire ne soit pas seulement un lieu de lutte contre la précarité financière, mais également un espace qui combat la précarité sociale. Nous souhaitons ainsi encourager la création de liens sociaux entre les bénéficiaires et avec les membres de l'équipe.



2.1.3. Fournisseurs

Depuis de nombreuses années, nos achats s'effectuaient principalement auprès du Colruyt de Jette. Cependant, nous avons constaté qu'en dépit de l'importance de nos commandes, nous ne bénéficions d'aucune réduction auprès de cette enseigne. En 2024, nous avons donc décidé de prospecter une nouvelle enseigne dans l'objectif de réduire les coûts tout en maintenant une offre de produits de qualité pour nos bénéficiaires.

Grâce à notre nouveau partenariat avec l'Intermarché de Jette, nous avons réussi à diminuer significativement nos factures d'achat tout en proposant à nos bénéficiaires une nouvelle gamme de produits variés et de qualité.

Par ailleurs, ce partenariat a permis de limiter nos déplacements, puisque nous achetons désormais la quasi-totalité de nos produits auprès de cette enseigne. Cela a également optimisé le temps de travail de nos équipes, car nous n'avons plus besoin de nous rendre chez différents fournisseurs, et les commandes sont préparées en amont par les équipes de l'Intermarché de Jette.

Pour les produits non alimentaires, nous continuons à nous approvisionner auprès de GOODSTOGIVE, notre partenaire de confiance dans ce domaine.

Notre objectif reste inchangé : offrir à nos bénéficiaires des produits de qualité tout en poursuivant nos efforts pour maîtriser et réduire nos factures d'achat.

2.1.4. Activité de lutte contre le gaspillage alimentaire – approvisionnement en invendus

En 2024, nous avons poursuivi et intensifié notre lutte contre le gaspillage alimentaire en collectant quotidiennement des invendus auprès de nos enseignes partenaires.

Dans le but d'augmenter nos collectes, nous avons négocié avec deux nouveaux partenaires pour récupérer leurs invendus alimentaires.

Aujourd'hui, notre collecte permet de répondre partiellement aux besoins de notre épicerie solidaire, mais également de soutenir d'autres associations membres de notre réseau.

Chaque semaine, nous sommes également en mesure de fournir des invendus alimentaires, principalement de la viande, au CPAS d'Uccle.

Actuellement, nous nous approvisionnons principalement auprès des magasins et structures suivants :

2.1.4.1. Delhaize



L'enseigne Delhaize nous fournissait régulièrement des invendus alimentaires. Cependant, avec la franchisation de certains de ses magasins, nous avons perdu une part importante de ces invendus. Heureusement, nous avons pu négocier avec le gérant ayant repris le Delhaize situé rue Léon Théodor, ce qui nous permet de récupérer une partie des invendus alimentaires que nous avons perdus en raison de la franchisation. Ce nouveau partenariat a ainsi contribué à compenser en partie la baisse de nos récoltes d'invendus alimentaires.

En 2024, nous avons collecté 12 812 kg d'invendus auprès de ce partenaire.

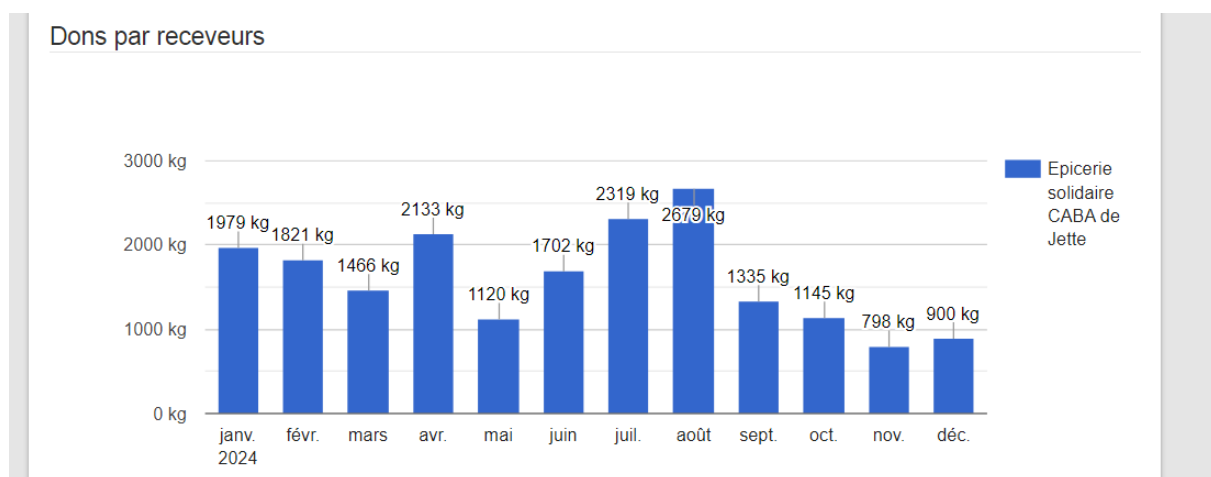
Le magasin Carrefour de Vilvoorde continue de nous approvisionner exclusivement en produits surgelés de toutes sortes. En 2024, nous avons collecté 11 879 kg de denrées alimentaires.

2.1.4.3. DREAM

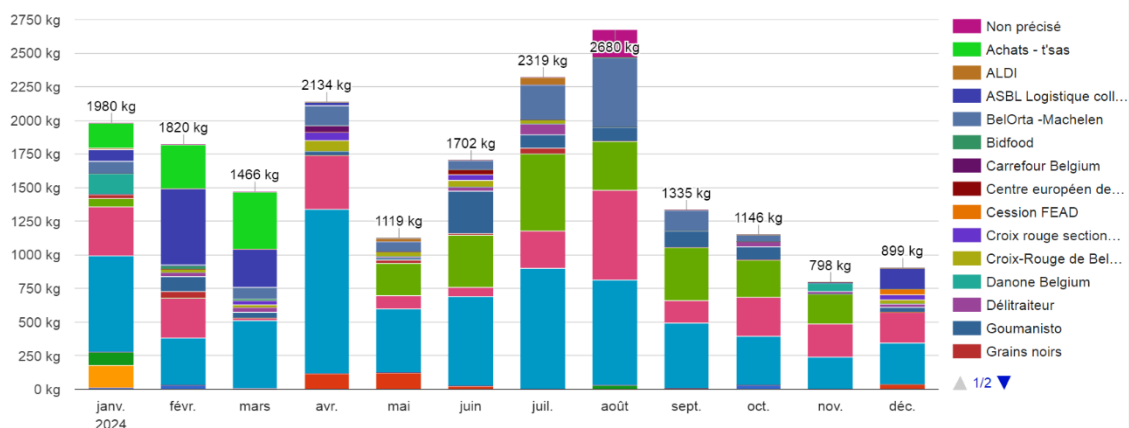
De plus, nous bénéficions également des invendus issus du projet DREAM, qui se charge de la collecte et de la distribution de fruits et légumes invendus. Ces produits sont récupérés par le CPAS de Bruxelles auprès du Marché Matinal et d'autres fournisseurs, puis redistribués à des associations actives dans le domaine de l'aide alimentaire, dont fait partie notre épicerie solidaire.



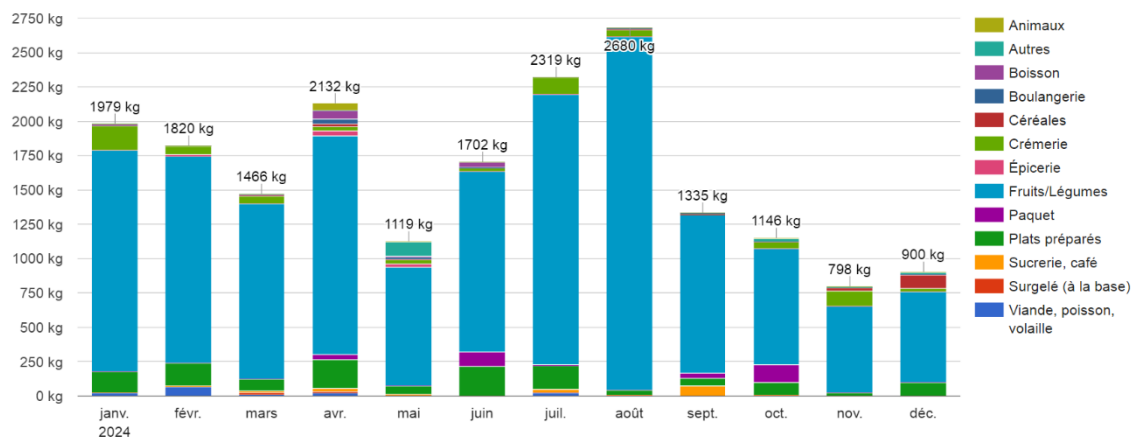
Vous trouverez ci-dessous les statistiques relatives à ce partenariat.



Dons par fournisseur



Dons par catégorie



En 2024, nous avons collecté 19 397 kg d'invendus auprès de ce partenaire.

2.1.4.4. Les Capucines



Depuis février 2024, nous collectons des invendus alimentaires auprès de l'épicerie sociale « Les Capucines ». Chaque jeudi, nos équipes récupèrent ces invendus, collectés par leur partenaire Carrefour, pour les redistribuer aux associations partenaires (ASBL). En contrepartie, nous versons un droit de reprise.

En 2024, nous avons collecté 7 329 kg d'invendus auprès de ce partenaire.

2.1.4.5. Intermarché



Depuis fin juin 2024, nous avons établi un partenariat avec l'Intermarché de Jette pour la récupération de leurs invendus alimentaires.

Cette collaboration nous a permis de collecter 12 744 kg d'invendus au cours de l'année 2024.

2.1.4.6. Autres partenaires

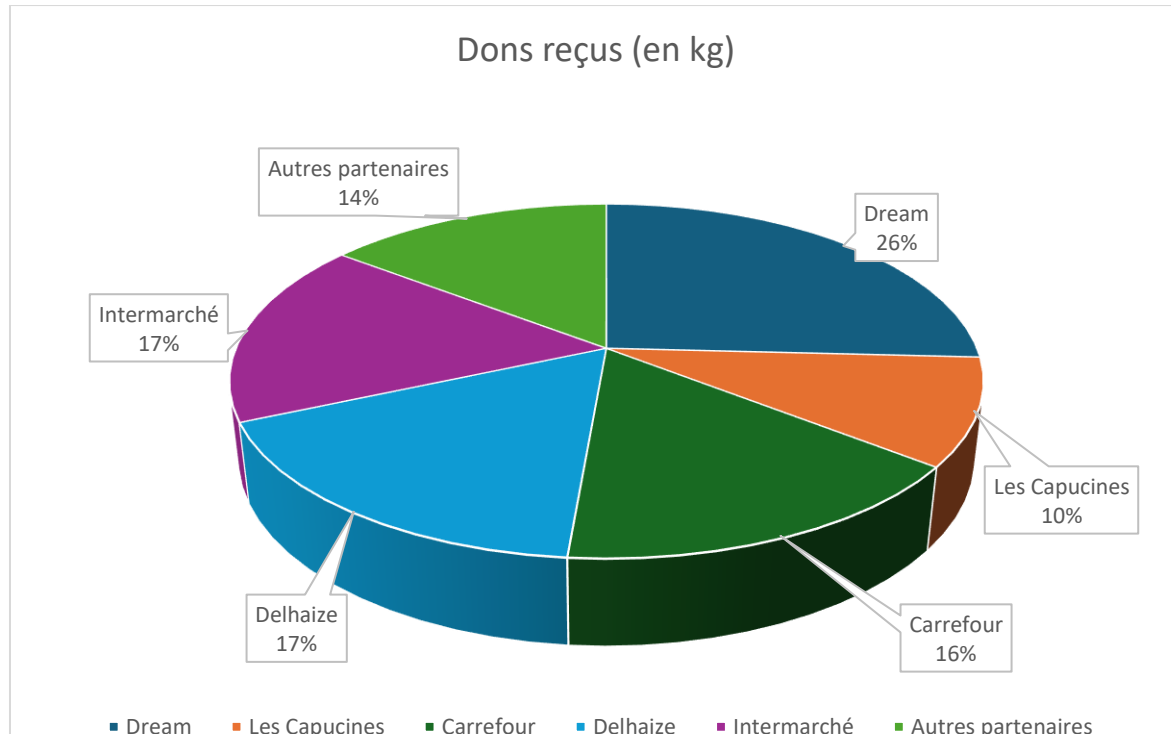
Au cours de l'année 2024, notre épicerie solidaire a également bénéficié du précieux soutien de plusieurs autres partenaires, qui ont contribué à notre mission.

Voici les quantités de dons reçus :

- Le CPAS d'Uccle : 430 kg
- L'ASBL Loco : 2 738 kg
- Färm : 87 kg
- No Javel : 1 199 kg
- The Barn : 1 106 kg
- Dons divers : 5431 kg



Toutes ces contributions essentielles nous ont permis de continuer à soutenir de nombreuses personnes dans le besoin et nous exprimons notre profonde gratitude envers tous nos partenaires pour leur solidarité.



Pour information, en 2023, nous avons collecté environ 11 687 kg, tandis qu'en 2024, ce chiffre est passé à 75 152 kg. Cela représente une augmentation de 63 465 kg par rapport à 2023.

2.1.5. Redistribution des invendus au sein de l'Aide Alimentaire Jettoise

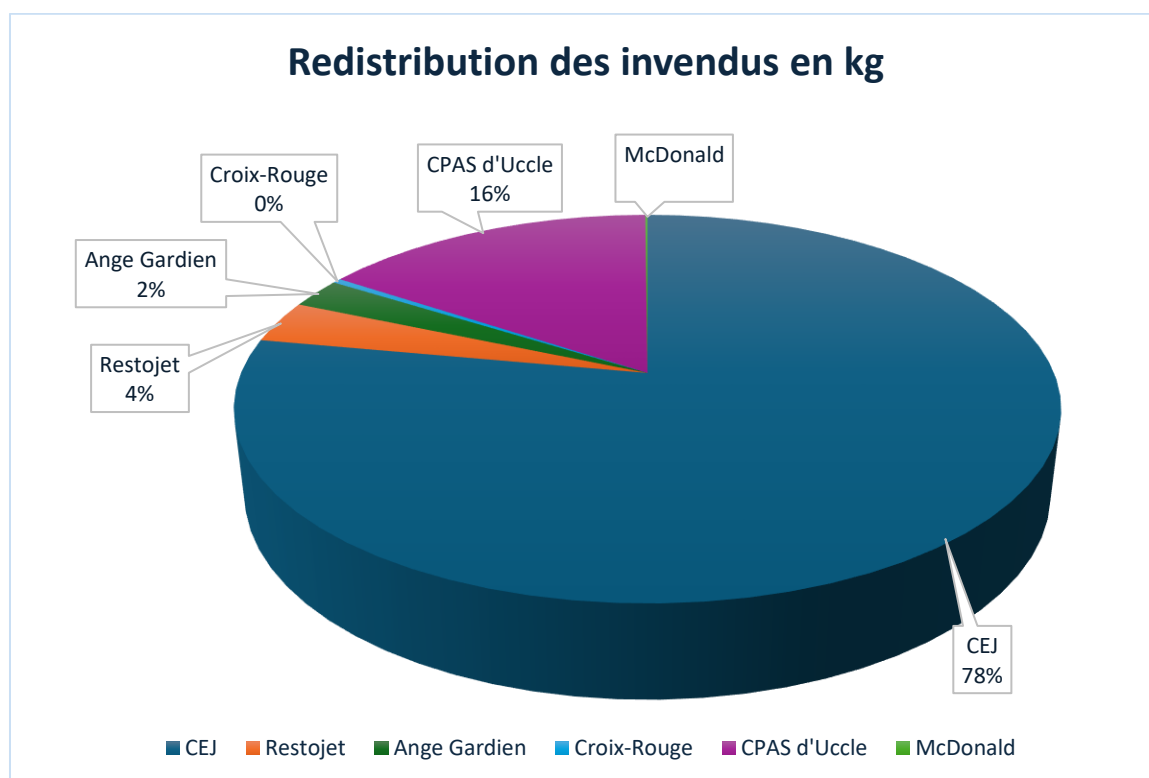
Lorsque nous ne parvenons pas à écouler tous les produits invendus dans notre épicerie solidaire, nous les redistribuons aux partenaires de l'Aide Alimentaire Jettoise. En 2024, nous avons ainsi redistribué :

- 18 634 kg au CEJ
- 840 kg au Restojet
- 594 kg à l'Ange Gardien
- 96 kg à la Croix-Rouge
- 3 733 kg au CPAS d'Uccle
- 25 kg à la Fondation McDonald pour les enfants

Au total, nous avons redistribué 23 925 kg d'invendus alimentaires auprès de nos partenaires.

Pour information, en 2023, nous avons redistribué 8 463 kg d'invendus alimentaires. En 2024, nous avons presque triplé cette quantité.

Pour votre information, tous les chiffres mentionnés dans ce rapport ont été arrondis.



À la lecture de ce graphique, on constate qu'environ 84 % des invendus récoltés auprès de nos partenaires sont redistribués au sein de l'ASBL Aide Alimentaire Jettoise, tandis qu'environ 16 % sont destinés à soutenir des associations extérieures au réseau de l'AAJ.

2.1.6. LOCO

En 2024, nous avons bénéficié d'un subside de la part de l'ASBL LOCO, pour un montant de 3 693,75 euros. Cependant, les moyens qui nous ont été alloués cette année ont été nettement inférieurs à ceux de 2023.



Comme l'année précédente, nous avons utilisé ce subside pour l'achat de denrées alimentaires, principalement issues du circuit court. Ces denrées ont été redistribuées à l'ensemble des associations qui composent le réseau de l'Aide Alimentaire Jettoise (AAJ).

2.2. Formation des travailleurs article 60

2.2.1. Les collaborateurs



Tous nos travailleurs sous statut "article 60" bénéficient d'une formation en tant que vendeur·euse/magasinier·ière. Grâce à leur travail au sein de notre épicerie solidaire, ils ont l'opportunité d'apprendre toutes les activités liées au fonctionnement d'une telle structure. Nous demandons à tous nos collaborateurs de faire preuve de polyvalence et de s'adapter au rythme de travail exigé.

La pré-sélection des candidats est effectuée par le service d'insertion du CPAS de Jette. La sélection finale, quant à elle, est réalisée conjointement par l'agent d'insertion, notre encadrante et le délégué à la gestion journalière, sur la base d'un profil de fonction.

En plus de la formation de vendeur·euse/magasinier·ière et de l'acquisition de compétences en informatique, nos collaborateurs ont accès à un large éventail de formations. Ces formations visent à leur faciliter l'accès au marché de l'emploi après leur expérience professionnelle au sein de l'épicerie solidaire.

Enfin, dans le cadre de leur programme d'accompagnement individuel, organisé tous les trois mois, nos collaborateurs peuvent solliciter des formations en lien avec leur projet professionnel futur.

Pour rappel, tous nos collaborateurs peuvent bénéficier de deux demi-journées par semaine, exclusivement consacrées à la formation.

2.2.2. Structure d'économie sociale mandatée en insertion

Notre épicerie solidaire est agréée en tant qu'Entreprise sociale et démocratique. Nous sommes également reconnus par l'Administration Bruxelles Économie et Emploi comme une structure d'Économie Sociale Mandatée pour l'Insertion (ESMI).

À ce titre, nous sommes mandatés par le Gouvernement pour mettre en œuvre un programme d'insertion destiné aux personnes les plus éloignées du marché de l'emploi. Concrètement, cela implique de former 5 travailleurs issus du public cible.

En 2024, nous avons sollicité la prolongation de notre agrément ainsi que le renouvellement de notre mandatement. Nous avons obtenu la prolongation de notre agrément, tandis que la décision relative au renouvellement de notre mandatement est actuellement en attente de la signature du Ministre compétent.



2.2.3. Publics cibles

Dans le cadre de nos activités, nous nous occupons exclusivement du public cible sous statut "article 60". Pour identifier des candidats correspondant au profil recherché, nous travaillons en étroite collaboration avec le service d'insertion du CPAS de Jette.

Actuellement, notre épicerie solidaire est mandatée pour assurer la formation de 5 travailleurs sous statut "article 60". Cependant, afin de garantir une continuité optimale dans leur parcours, nous mettons en place un accompagnement adapté à leurs besoins.

En plus des formations externes auxquelles nos collaborateurs peuvent participer, ils bénéficient également du soutien et de l'expertise de notre encadrante.

Par ailleurs, tout au long de leur contrat, nos collaborateurs profitent d'un accompagnement social assuré par leur agent d'insertion, leur offrant un soutien personnalisé et un suivi régulier.



3. Actions réalisées dans le cadre de l'Aide Alimentaire Jettoise

3.1. Semaine d'information pour les seniors

Dans le cadre de la semaine d'information dédiée aux seniors, notre épicerie solidaire a offert une collation aux participants pour rendre leur visite à l'administration communale plus conviviale et chaleureuse. À cette occasion, nous avons eu la chance de bénéficier d'un généreux don de l'Intermarché de Jette.

3.2. Petit déjeuner sain pour les élèves

À l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation et en collaboration avec le CPAS de Jette, nous avons organisé une semaine spéciale durant laquelle près de 900 petits déjeuners ont été offerts aux écoles partenaires. L'objectif de cette initiative était de sensibiliser les familles à l'importance d'une alimentation saine.

Cette action découle d'un constat partagé par les acteurs scolaires, qui ont remarqué que la qualité des repas des élèves, en particulier des déjeuners, se dégradait de plus en plus. Ce phénomène avait un impact direct sur l'attention des enfants en classe.

Pour la réalisation de ce projet, nous avons une fois de plus pu compter sur le soutien précieux de l'Intermarché de Jette et de la société Danone.

3.3. Articles de presse (Jette info)

Petit déjeuner sain pour les élèves

Depuis quelques années, beaucoup d'élèves de l'enseignement primaire arrivent à l'école avec l'estomac vide ou avec une boîte à tartine vide et/ou peu saine. C'est le triste constat dressé par la Coordination Sociale de Jette...

Sous l'impulsion du CPAS, une vaste campagne de sensibilisation à l'alimentation saine a donc été organisée dans les écoles durant la semaine du 14 au 18 octobre. Le projet a été rendu possible grâce à une belle synergie entre différents acteurs locaux issus des secteurs public et privé ainsi que du monde



associatif. L'objectif de cette collaboration entre l'Aide Alimentaire Jettoise (AAJ), l'Intermarché de Jette, la commune et le CPAS

de Jette était à la fois de sensibiliser et d'informer les élèves et leurs familles. Les écoles ont donc reçu des informations à relayer vers les familles ainsi que des denrées alimentaires saines telles que des fruits, céréales et produits laitiers, afin de préparer un petit-déjeuner équilibré et peu onéreux.

Le mercredi 16 octobre, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, plus de 800 élèves de 10 écoles jettoises ont pu bénéficier, grâce à cette action, d'un petit déjeuner sain. L'information du petit-déjeuner et ont inséré des informations sur les fruits et légumes de saisons dans leur cours.

Du 30/09 au 4/10

Semaine d'information pour les seniors

À l'occasion de la Journée Internationale des personnes âgées qui a lieu le 1^{er} octobre, le CPAS organise une semaine d'information pour les seniors jettois. Durant une semaine, elles et ils pourront se rendre dans le hall d'accueil de La Maison communale pour s'informer sur les aides et animations que le CPAS de Jette met à disposition des seniors.

Pour certaines personnes, le départ à la pension est malheureusement synonyme de 'perte de revenus' et parfois même de restrictions. Le CPAS de Jette peut vous soutenir, que ce soit pour un complément de revenus ou via des aides ponctuelles :

- Soins (para)médicaux et pharmaceutiques : frais médicaux et/ou pharmaceutiques, ...
- Santé (mentale) : besoin de se confier à un psychologue suite à la perte d'un proche, ...
- Énergie : problèmes pour payer les factures d'énergie, ...
- Culture et développement personnel : tarifs réduits pour expositions, représentations de théâtre, inscription à un club de dessin, de sport, ...



- Logement : déménagement (en maison de repos), garantie locative, ...
- Gestion budgétaire : problèmes de gestion des factures

- Alimentaire : possibilité d'accès au restaurant de la Résidence VIVA!, à l'épicerie solidaire CABA Jette, aux services d'une aide familiale pour faire des courses et/ou cuisiner, aux Services VIVA! de livraison de repas à domicile, ...

Parcours Senior

Le CPAS offre bien plus qu'une aide financière. Le service Parcours Senior peut aussi vous soutenir ou vous diriger vers :

- Un hébergement à la maison de repos ou un séjour court à la Résidence VIVA!
- Des activités au centre de jour et des aides informatiques à domicile ou en groupe au Centre VIVA!
- Des aides à domicile ou à la mobilité proposées par les Services VIVA!

Plus d'infos :

service Parcours Senior
saf.cpas.ocmw@jette.brussels
02.422.46.51

Semaine d'information pour les seniors

Du 30 septembre au 4 octobre

La Maison communale
Chaussée de Wemmel, 100

Durant les heures d'ouverture de l'administration

4. Perspectives 2025

En 2025, nous souhaitons nouer de nouveaux partenariats avec des acteurs capables de nous fournir des invendus alimentaires de qualité. Cela nous permettrait de continuer à redistribuer une partie de ces produits au sein de notre réseau, mais aussi d'alimenter d'autres partenaires extérieurs à notre réseau. L'objectif est de devenir une plateforme logistique capable d'aider les associations en difficulté.

Nous devons également poursuivre une politique d'achat visant à réduire notre facture globale, tout en garantissant des produits de qualité à nos bénéficiaires.

Notre ambition est d'accueillir toutes les personnes en difficulté financière résidant sur la commune de Jette, afin de leur offrir des produits alimentaires et non alimentaires à moindre coût.

Nous souhaitons également continuer à toucher un public varié, en veillant à inclure toutes les catégories de personnes en difficulté. En effet, nous constatons que certaines populations échappent à notre radar et ne bénéficient d'aucune aide, soit par méconnaissance des services proposés, soit par pudeur.

Notre objectif reste de lutter contre le gaspillage alimentaire grâce à la récolte d'invendus.

Nous tenons également à maintenir notre visibilité et à poursuivre nos actions de soutien auprès des seniors et des écoles.

Enfin, nous réfléchissons avec notre partenaire du CPAS de Jette à investir dans un bâtiment plus adapté à notre activité, qui répondrait également mieux aux besoins de nos partenaires. L'idée est de réaliser des économies d'échelle et de mutualiser certaines de nos activités.



5. Conclusion

Nous pouvons être fiers du travail réalisé en 2024. En effet, nous avons obtenu la prolongation de notre agrément, déposé notre demande de mandatement, et notre dossier a franchi toutes les étapes de la procédure avec succès. À ce jour, nous attendons la signature du Ministre.

Grâce à la prolongation de notre agrément et de notre mandatement, nous pouvons aborder l'année 2025 avec sérénité. Cela nous permet de nous concentrer sur nos missions prioritaires sans avoir à craindre de ne pas pouvoir bénéficier de subsides en 2025. Dans le secteur associatif, le soutien public est essentiel pour mener à bien nos missions. Parallèlement, nous devons également démontrer aux pouvoirs publics que nos subsides sont utilisés à bon escient et au profit de notre public cible.

Par ailleurs, en 2024, nous avons accueilli deux nouveaux membres au sein de notre réseau, ce qui témoigne de l'augmentation de notre visibilité et de notre crédibilité, ainsi que de la reconnaissance croissante de notre travail par de plus en plus d'acteurs du secteur de l'aide alimentaire à Jette.

En 2024, nous avons consacré beaucoup de temps à la recherche de nouveaux partenaires et à la réduction de notre facture d'achat. L'objectif étant d'augmenter nos produits sans que cela ne se répercute sur les bénéficiaires. En 2025, nous devons poursuivre et intensifier cette démarche pour être prêts à faire face à toute crise alimentaire ou financière.

L'année 2024 nous a également permis de clarifier les taux qui doivent être alloués à nos bénéficiaires, tout en garantissant une aide au plus grand nombre et sans mettre en péril notre situation budgétaire.

Force est de constater que les perspectives inscrites dans le rapport 2023 ont été non seulement atteintes, mais largement dépassées. En effet, nos actions de sensibilisation auprès des seniors et des écoles ont suscité un enthousiasme considérable, tant de la part du public cible que de nos partenaires privés et publics.

Cependant, nous devons poursuivre notre travail et rester vigilants. En effet, dans le milieu associatif, nous sommes nécessaires et indispensables pour soutenir les pouvoirs publics, mais nous ne bénéficions pas d'une aide financière pérenne. Il est donc crucial de maintenir cette complémentarité et de garder à l'esprit l'importance du soutien financier des pouvoirs publics, tout en étant pleinement à la hauteur de ce soutien.

Nous avons une obligation morale et financière envers nos partenaires publics et privés, mais surtout envers nos bénéficiaires.



6. La vie de l'épicerie solidaire en quelques photos

Action petit déjeuner auprès des écoles de Jette







Fêtes de fin d'année à Caba Jette



7. Remerciements

Comme l'année dernière, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers les Autorités politiques et administratives du CPAS de Jette, sans lesquelles ce projet n'aurait pu voir le jour, évoluer et continuer à progresser.

Nous remercions également chaleureusement tous les membres de l'Organe d'administration et de l'Assemblée générale de notre ASBL, qui s'investissent bénévolement pour le bien de notre association.

Si notre ASBL peut poursuivre et améliorer ses services au profit des Jettois en difficulté, c'est aussi grâce à nos partenaires privés, qui nous permettent de collecter des invendus de qualité. Ce rapport est une occasion privilégiée pour les mettre à l'honneur et leur adresser nos sincères remerciements.

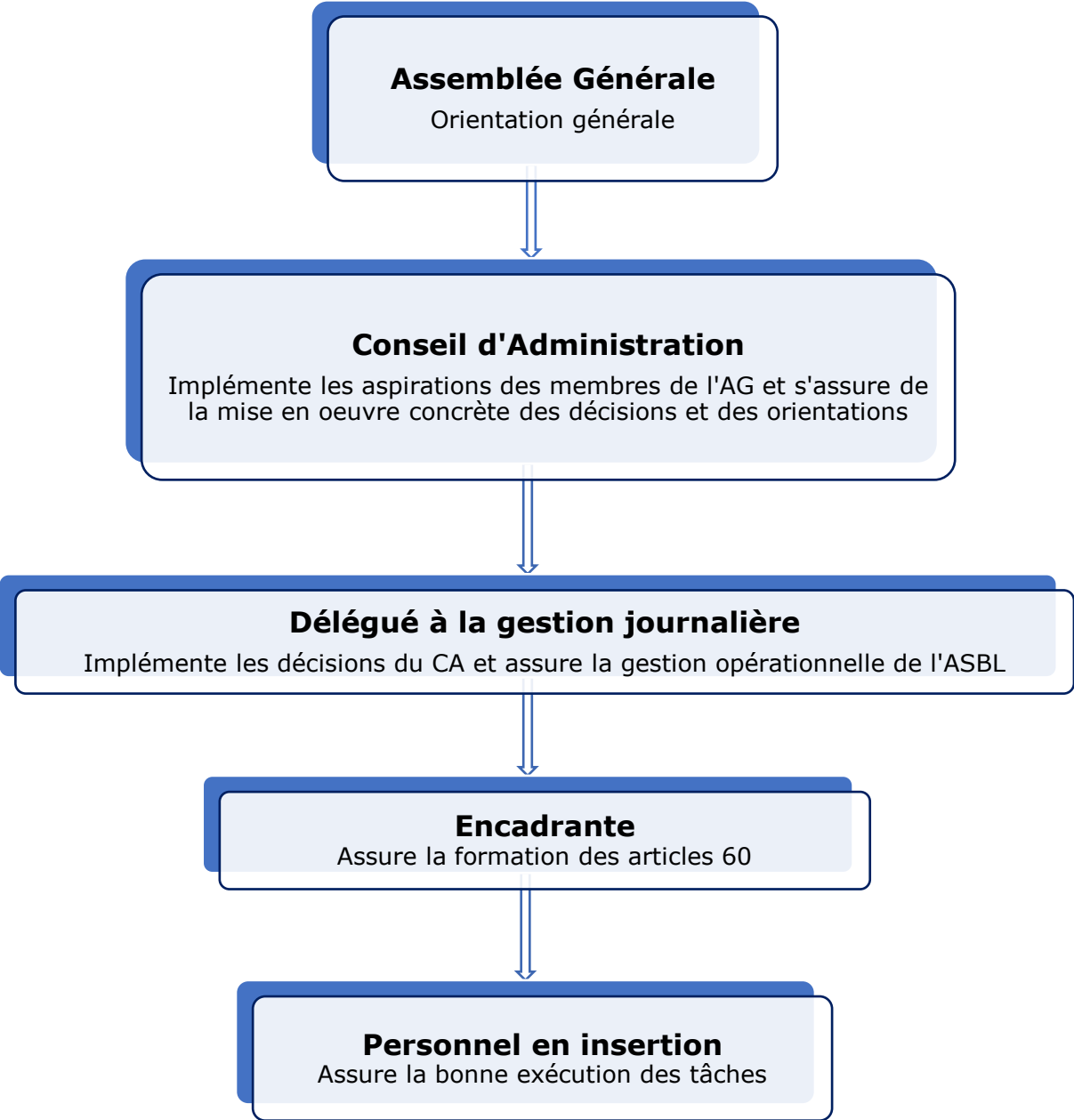
Que serait notre association sans l'engagement exceptionnel de notre encadrante et du personnel sous statut article 60 mis à notre disposition par le CPAS de Jette ? Leur dévouement va bien au-delà d'un simple contrat de travail. Pour eux, il s'agit bien souvent de bien plus qu'un emploi : c'est une véritable mission d'utilité publique. Nous leur exprimons toute notre reconnaissance et les remercions chaleureusement pour leur travail et leur investissement quotidien, qui font la différence.

Nous souhaitons également profiter de ce rapport pour saluer le travail remarquable de toutes les associations membres de notre réseau Aide Alimentaire Jettoise (AAJ). Ces associations œuvrent quotidiennement, avec des moyens souvent limités, en faveur des Jettois les plus démunis. Leur engagement est essentiel et mérite toute notre reconnaissance.

Enfin, je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à tous nos partenaires financiers, sans lesquels nous ne pourrions assurer nos missions. Leur soutien constant est une source précieuse de motivation et d'efficacité.



8. Organigramme de l'ASBL Aide Alimentaire Jettoise





Aide Alimentaire Jettoise / Cabajette

Rue Léopold I, 483 - 1090 Jette

Tél : 02/311.40.04

N'hésitez pas à consulter notre nouveau site internet :

www.cabajette.be

Numéro d'entreprise : BE 0629.783.287

Editeur responsable : Serge De Prez